



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**PARQUET
LUXEMBOURG**

Luxembourg, le 24 avril 2026

Jugement par défaut

Il est porté à la connaissance de **Muhammed DAMPHA**, né le **1^{er} janvier 1998** à **Banjul (Gambie)**, actuellement sans domicile connu,

qu'il a fait l'objet d'un jugement par défaut rendu en date du 11 janvier 2024, portant le numéro 42/24 par le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg dans le cadre des dossiers inscrits sous les numéros de notice 5207/22/CD et 21805/23/CD.

Le jugement en question, peut être retiré, du lundi au vendredi entre 08:00 heures et 12:00 heures et entre 14:00 heures et 18:00 heures, au guichet du Parquet de Luxembourg.

« Le présent avis fait courir les délais des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de la publication. »

Le parquet près le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg.
